Tribune de l'Ambassadeur de France en Croatie, Mme Michèle Boccoz

Jutarnji list, 8.12.2014

L'ambitieux plan d'investissement préparé à l'initiative de Jean-Claude Juncker, président de la nouvelle Commission européenne, est une étape importante pour relancer les économies européennes. Le Président Hollande, le Premier ministre Milanović et les autres chefs d'Etat et de gouvernement européens en débattront lors de leur prochaine réunion, le 18 décembre. Les autorités françaises seront attentives à ce que les projets retenus le soient notamment en fonction de leur utilité pour stimuler l'investissement privé et renforcer la qualification des jeunes.

Mais il ne faut pas tout attendre d'une impulsion européenne : l'activité économique est créée sur le terrain, par les entreprises. C'est aux Etats qu'il appartient de fournir des conditions favorables à l'activité économique : réglementation appropriée, fiscalité équilibrée, innovation encouragée, infrastructures de qualité, système de formation pertinent…

La France met en œuvre une stratégie structurée de soutien à l'activité des entreprises, à la création d'emploi et à l'innovation. Une attention particulière est accordée aux petites et moyennes entreprises et à l'emploi des jeunes.

Aujourd'hui, il est très simple en France de créer une entreprise : un portail web, « guichet unique », permet d'effectuer sur internet l'ensemble des formalités administratives relatives à la création d'une entreprise, alors qu'auparavant des démarches étaient nécessaires auprès de plusieurs organismes.

En France comme ailleurs en Europe, la lutte contre le chômage des jeunes est une priorité. Un dispositif spécifique a été mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes non bacheliers : l'employeur est incité à fournir à ses jeunes salariés un tuteur et l'accès à une formation, ce qui permet aux intéressés soit de pérenniser leur emploi, soit de changer d'emploi grâce à une attestation d'expérience professionnelle. Plus de 100 000 personnes en bénéficient déjà. En outre, la loi sur les « contrats de génération » encourage les PME à embaucher des jeunes pour un contrat à durée indéterminée et à maintenir dans l'emploi des seniors, tout en favorisant la transmission des compétences entre eux.

Plus largement, les entreprises se voient offrir des marges de manœuvre pour recruter, investir, prospecter de nouveaux marchés grâce à un allégement des charges fiscales, sociales et administratives. Les partenaires sociaux ont négocié des amendements au code du travail pour offrir plus de souplesse aux entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles, améliorer la situation des salariés à temps partiel et favoriser la formation professionnelle.

Le soutien à l'investissement et à l'innovation, en particulier dans les PME, est au cœur de la politique économique française. L'épargne privée est davantage mobilisée au profit de l'investissement productif. Les incitations fiscales en faveur de la recherche-développement sont réputées les plus favorables dans l'UE. Le déclin de certains secteurs industriels est une évolution inévitable : collectivités, entreprises, laboratoires, établissements de formation doivent se mobiliser sur des secteurs d'avenir. La France appelle à considérer la transition énergétique et écologique comme une opportunité majeure de création d'entreprises et d'emploi, de « croissance verte ». Ses acteurs publics et privés travaillent aujourd'hui sur les innovations industrielles qui nous permettront demain de moins polluer et moins consommer : véhicules électriques et accessibles pour tous, stockage d'énergie non polluante, énergie marine…

Appuyer la croissance économique passe également par une réforme de la sphère publique : Etat, collectivités territoriales, sécurité sociale.

La structure territoriale de la France, héritée de l'histoire, est assez complexe. Elle ne correspond plus aux réalités d'aujourd'hui. Je sais que des discussions similaires se tiennent en Croatie. Le Parlement français est en train de finaliser une réorganisation au terme de laquelle les régions, en nombre plus limité, auront des prérogatives plus importantes et seront l'acteur institutionnel majeur du développement économique et de l'aménagement du territoire. D'autres mesures permettront de générer des économies, telles que la mutualisation entre collectivités locales.

Les administrations de l'Etat et de la sécurité sociale doivent elles aussi améliorer leur rapport coût-efficacité. C'est un impératif en termes de soutenabilité budgétaire : nous ne pouvons pas laisser nos enfants payer les dettes d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas d'alternative à la réduction des dépenses. Un plan d'économies sans précédent est en cours dans le secteur public, de 21 milliards d'euros en 2015 et de 50 milliards d'euros d'ici 2017. Les politiques publiques font désormais l'objet d'évaluations régulières. Dans le domaine de la santé, il est possible de diminuer les dépenses en préservant la qualité des prestations, qu'il s'agisse des hôpitaux ou des médicaments. La politique familiale est modernisée dans un sens d'équité.

Dans le monde de l'administration, une petite révolution a commencé : un plan global de simplification des démarches des entreprises et des particuliers est en cours. De nombreuses procédures seront possibles de manière dématérialisée. Les règles s'appliquant aux PME pour la gestion administrative de leur personnel ou l'accès aux marchés publics vont être considérablement simplifiées, de même que celles concernant les entreprises en difficulté.

Ces mesures de simplification portent en particulier sur l'allégement des procédures de délivrance d'autorisations. Ainsi, le délai d'obtention d'un permis de construire sera réduit à 5 mois maximum. Pour deux tiers des procédures d'autorisation, le silence de l'administration vaudra acceptation, et non plus rejet : l'administration est désormais incitée à accélérer le rythme de ses décisions, faute de quoi seront accordées des autorisations qu'elle n'aurait pas souhaité délivrer. Pour les entreprises et les particuliers en attente d'une autorisation administrative, c'est une simplification majeure.

Certaines de ces réformes suscitent, et c'est normal, des interrogations voire des craintes. D'autres, à l'inverse, réclament des changements plus radicaux. Ces débats, comme dans les autres pays, sont naturels et légitimes. Toutes les parties prenantes sont consultées et écoutées.

Sous l'impulsion du Président Hollande et du Premier ministre Valls, la France se réforme. En redressant ses finances publiques, en soutenant l'activité des entreprises et l'innovation, en modernisant son administration, elle crée des conditions favorables pour les entreprises créatrices de richesses et d'emplois./.